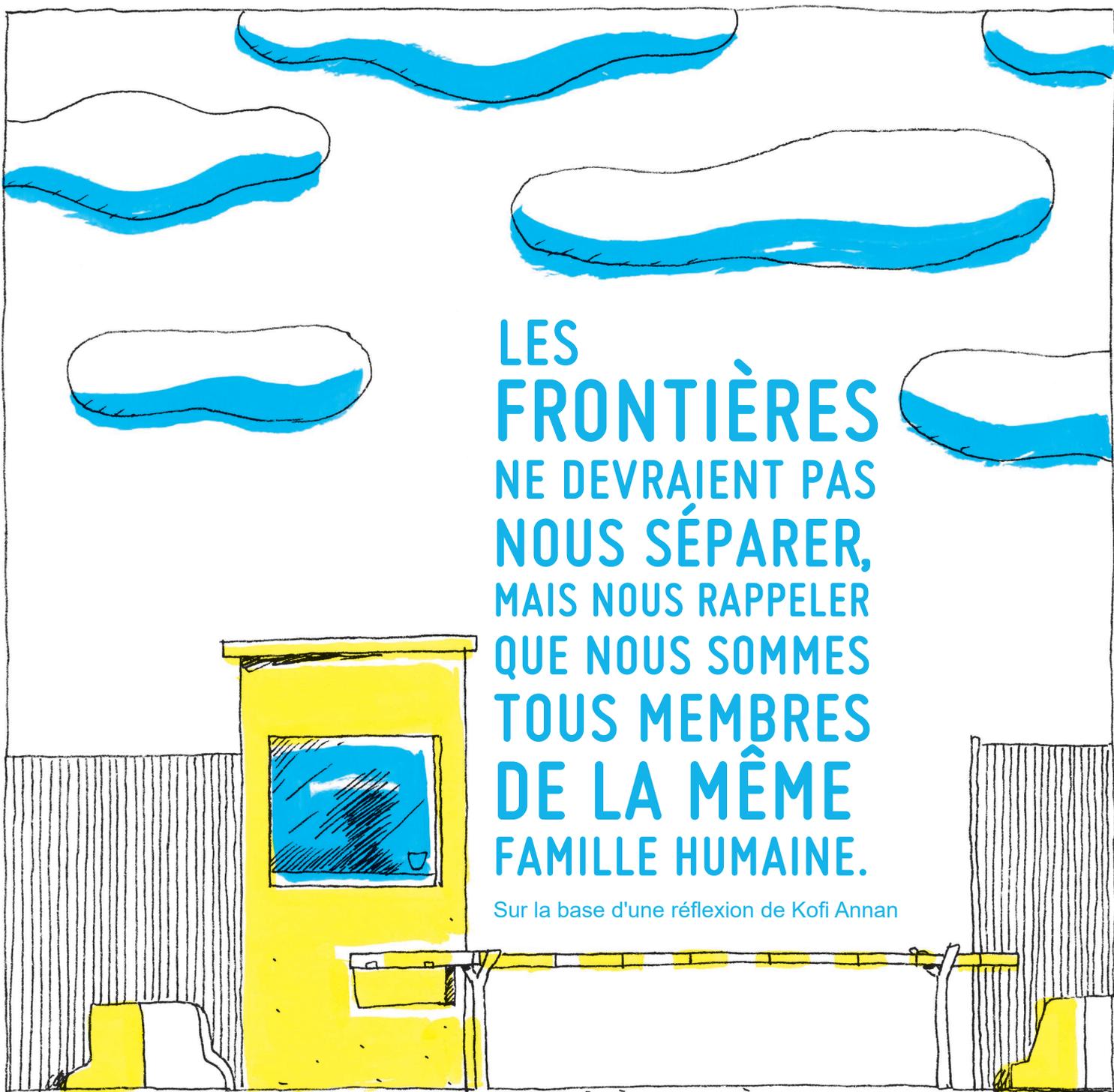


CONCOURS 33^E ÉDITION 2024-2025
« ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ »

LDH
Fondée en 1898



Qu'est-ce que la LDH (Ligue des droits de l'Homme) ?

La LDH est une association généraliste attachée à l'universalité et à l'indivisibilité des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. En faisant référence, dès le premier article de ses statuts, à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, mais aussi à celle de 1793, auxquelles se sont ajoutées la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales de 1950, le message que porte la LDH est celui de l'indivisibilité des droits et des libertés. Ceux-ci doivent être protégés, particulièrement lorsque la démocratie est malmenée par des crises politique, économique ou sociale. L'ambition généraliste de la LDH l'amène ainsi à être présente sur de nombreux terrains et à prendre toute sa place dans bien des combats. Aujourd'hui comme hier, elle ne se contente pas de dénoncer les injustices mais s'efforce de promouvoir la citoyenneté politique et sociale de toutes et tous et de garantir l'exercice entier de la démocratie.

La LDH fonde le combat pour les droits sur un engagement civique et politique

Laique, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses. C'est aussi une organisation politique, non partisane, qui se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience. Elle maintient un dialogue permanent avec l'Etat et se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause.

La LDH entretient, en toute indépendance, les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée. Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de nombreux collectifs.

Parce qu'aujourd'hui, ce sont des millions d'êtres humains en France et des milliards dans le monde qui sont privés de libertés ou sacrifiés à une sorte de raison économique qui voudrait, au nom du dogme de la loi du marché, faire accepter le chômage, la misère, voire la tyrannie. La LDH est membre de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et d'EuroMed Droits.

C'est le thème des frontières que nous vous invitons à interroger pour cette nouvelle édition du concours des « Ecrits pour la fraternité », sur la base d'une réflexion de Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu) de 1997 à 2006 et prix Nobel de la paix : « *Les frontières ne devraient pas nous séparer, mais nous rappeler que nous sommes tous membres de la même famille humaine.* »

On sait qu'il existe des **frontières visibles**, matérialisées, repérables sur une carte de géographie. Créées par les hommes, souvent à la suite de conflits, elles peuvent évoluer au cours de l'histoire, mais leur but est de délimiter des territoires et donc de séparer les peuples, au moyen de postes de contrôle, de barrières, voire de murs, plus ou moins difficiles et dangereux à franchir pour toutes celles et tous ceux qui veulent quitter leur pays en quête d'une vie meilleure.

Ces frontières peuvent donner l'impression de nous protéger en nous enracinant dans nos traditions, notre langue, mais elles peuvent aussi nous empêcher de découvrir la diversité du monde et de nous ouvrir à la différence.

Il existe aussi des **frontières invisibles**, à l'intérieur même de nos pays. Ce sont celles qui sont liées aux inégalités sociales et économiques qui se creusent toujours de plus en plus entre les riches et les pauvres, celles liées aux différences culturelles entre diverses communautés, entre les citadins et les ruraux, les jeunes et les personnes âgées...

Alors que les droits de l'Homme devraient être des valeurs fondamentales partagées par toutes et tous, quels que soient le statut, l'origine, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'ethnie ou toute autre condition, nous pouvons observer que des discriminations, des séparations, de fait, existent entre les êtres humains. La frontière, c'est alors de rester enfermé dans ses convictions, ses croyances, par peur de ne pas être dans la norme du milieu auquel on appartient.

Il est donc essentiel, surtout pour les plus jeunes, de s'émanciper des contraintes imposées. L'école joue un rôle important car, en permettant de développer l'esprit critique, elle favorise l'émancipation et la liberté.

Les êtres humains, depuis toujours, n'ont cessé de franchir les limites territoriales, d'un pays voisin à l'autre, d'un continent à l'autre. Rien ne peut empêcher l'être humain de vouloir aller plus loin, plus haut, pour conquérir de nouveaux espaces de vie, pour se nourrir, pour accéder aux ressources, pour grandir et avoir de meilleures conditions d'existence, un avenir plus sûr...

En choisissant ce thème des frontières, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) souhaite engager avec les jeunes une réflexion sur ce sujet d'actualité, dont les enjeux sont la défense des droits et libertés pour toutes et tous.

Transmettez vos réflexions, vos propositions sous les formes qui vous conviendront le mieux : textes, chansons, dessins, vidéos... comme chaque année nous attendons avec impatience vos productions.

Françoise Dumont, présidente d'honneur de la LDH, présidente du jury

La LDH tient à remercier Barroux, auteur jeunesse, qui a illustré la thématique du concours de cette année. Illustration tirée de son ouvrage *Ici et là-bas* (L'école des loisirs) dont la LDH est partenaire.

LE CONCOURS

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Ecrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, d'établissement spécialisé mais aussi aux centres de loisirs et aux individuels. Les œuvres seront classées et primées selon sept catégories :

- 1) GRANDES SECTIONS, CP, CE1
- 2) CE2, CM1, CM2
- 3) 6^E, 5^E
- 4) 4^E, 3^E
- 5) LYCÉES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES
- 6) CLASSES ET ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS :
IME-IMPRO-EREA-ITEP (les Ulis et Segpa sont intégrées aux écoles ou collèges)
- 7) STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE : CENTRE DE LOISIRS, CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES, ETC.

Dans chaque catégorie, les œuvres individuelles et collectives seront primées séparément.

Les œuvres écrites, graphiques, plastiques, vidéographiques et musicales seront primées de façon confondue.

« ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ » — COMMENT PROCÉDER ?

Les œuvres comportent les textes (en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson), les vidéos, les audios, les œuvres plastiques et graphiques, et les combinaisons de différentes formes d'expression.

Nous recevons de très nombreuses œuvres multimédias (vidéos et sons) :

- elles ne doivent pas dépasser une durée de trois minutes ;
- attention à la qualité des sons et des images.

N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires.

— Enseignants, éducateurs ou particuliers :

Envoyez les œuvres à la section LDH la plus proche de chez vous (www.ldh-france.org/en-region) avant le 1^{er} avril 2025, en joignant la fiche de participation bien renseignée avec l'autorisation de publication pour chaque œuvre.

— Sections et fédérations de la LDH :

Organisez un jury local et une première remise de prix vers la mi-avril : six œuvres maximum doivent être sélectionnées dans chaque catégorie (trois individuelles et trois collectives).

Envoyez ensuite uniquement les deux meilleures œuvres individuelles et les deux meilleures œuvres collectives de chaque catégorie avant le 18 avril 2025 au siège national, avec la fiche de participation rattachée à chaque œuvre correspondante. Pensez à faire des copies, les œuvres ne seront pas restituées à part les œuvres primées lors de la remise des prix nationale ou si vous venez les récupérer au siège.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Téléchargez les fiches d'inscription des sections et les fiches de participation des enfants :**
www.ldh-france.org (rubrique « Concours Ecrits pour la fraternité »)
- ▶ **Retrouvez les contacts des sections et fédérations :**
www.ldh-france.org (rubrique « La LDH près de chez vous »)
- ▶ **Contact au siège :**
Ligue des droits de l'Homme - Ecrits pour la fraternité
138 rue Marcadet, 75018 Paris
01 56 55 51 15, clotilde.julien@ldh-france.org

La fiche de participation, dûment remplie, doit être jointe à l'œuvre.

REMISE DES PRIX NATIONALE

Une fois le jury national réuni, les lauréates et lauréats seront ensuite invités, en juin 2025, à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, places de parcs...). Pour chaque œuvre primée (individuelle et collective), le siège de la LDH finance en principe l'équivalent d'un aller-retour en train 2^{de} classe pour un enfant et un adulte accompagnateur (autres conditions pour les trajets hors métropole).



Envoyez ici l'adresse du jury local
ldh.metz@ldh-france.org

<https://site.ldh-france.org/metz/>

1 rue du Pré Chaudron 57070 METZ

(Si l'adresse n'est pas indiquée, veuillez téléphoner au siège de la LDH au 01 56 55 51 15)

DATES À RETENIR

1^{er} avril 2025

Date limite d'envoi des œuvres aux représentants locaux de la LDH (sections).

18 avril 2025

Date limite d'envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleures œuvres (individuelles et collectives) de chaque catégorie.

Mai 2025

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres.

Juin 2025

Remise des prix nationale, à Paris.

Merci de respecter impérativement les délais d'envoi des œuvres.